

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
N° 2022/41**

Envoyé en préfecture le 18/11/2022  
Reçu en préfecture le 18/11/2022  
Affiché le   
ID : 011-211103015-20221115-DEL202241-DE

L'an deux mille vingt deux, le quinze novembre, à 18 h 30, le Conseil Municipal de la commune, comprenant 15 conseillers municipaux en exercice, dûment convoqués le 8 novembre 2022, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Christine PÉANY, Maire.

**PRÉSENTS** : Christine PÉANY, Gérard PEYROT, Raymonde JEANNET, Romain TORRECILLA, Arlette LAGRANGE, Evelyne GABORIT, Marie-Hélène ROCA, Thierry CAMBRAY, Antoine ARCO, Laurence MORATO-CARBOU, Sébastien CAZEAUX, Michaël SEGUIN, Philippe GOUZE, Pierre CHEVALIER.

**PROCURATIONS** : Léa LACUVE à Laurence MORATO-CARBOU.

**ABSENTS** : *néant*.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Raymonde JEANNET.

**OBJET : Aide sociale d'urgence.**

Madame le Maire informe de la demande d'aide d'urgence d'un locataire d'un logement communal au sujet d'une facture d'eau élevée et due à une fuite d'eau dont il n'était pas responsable.

Etant donné la situation sensible de cette personne, étant donné le constat par les services municipaux que cette surconsommation est effectivement due à une fuite, Madame le Maire propose au conseil municipal d'aider cette personne pour le remboursement de sa dette quant à la redevance de l'eau, à hauteur de 140.96 €. Ce montant a été calculé au regard de la consommation moyenne de ce logement.

**Le Conseil Municipal,  
Après avoir délibéré,**

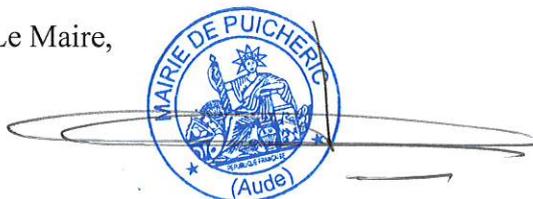
*À l'unanimité des membres présents ou représentés,*

- **approuve** cette aide.
- **dit** que le montant sera imputé à l'article 6718 du budget.

Ont signé au registre les membres présents.

Certifié exécutoire à Puichéric, le 15 novembre 2022.  
après publication et transmission en Préfecture.

Le Maire,



Christine PÉANY.